



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU SUD NIVERNAIS**

PREAVIS DE GREVE.

En juin 2018, Mme la Présidente du CCSN accompagnée d'une délégation du conseil communautaire a réuni les agents du service collecte et déchet afin de présenter la réorganisation des services.

Lors de cette réunion, le Directeur des affaires générales, sous couvert de Mme la Présidente, a précisé que des indemnités kilométriques seraient versées aux agents relevant des services collectes et déchet.

En octobre, nous apprenons que seuls les agents « déchetterie » qui sont dans l'obligation d'effectuer des trajets Imphy – Champvert seraient bénéficiaires de ces dernières.

Nous condamnons ce revirement !

Car cela ne peut apporter qu'un sentiment d'injustice pour les autres.

Nous revendiquons que tous les agents de la Com Com soient bénéficiaires de ces indemnités kilométriques. Nous refusons toutes différences de traitement entre les agents !

A l'heure où le coût carburant (+23%) constitue une dépense contrainte de plus en plus lourde dans notre budget, il est primordial que notre collectivité réponde favorablement à cette revendication légitime de l'ensemble des agents.

A cela se rajoute une inflation insoutenable : alimentation (+24%) ; Gaz (+26%) ; Loyers (+2%) ; mutuelles, etc.

Nous ne comprenons pas la surdité de la collectivité. Celle-ci ne peut qu'être malsaine pour l'ensemble des agents.

Le syndicat FO appelle tous les agents de Communauté de Commune Sud Nivernais à protester par la grève à partir du 03 Décembre 2018.

Revendiquons et obtenons tous ensemble :

- Mise en place des indemnités kilométriques à l'ensemble des agents ;
- Mise en place de la prime kilométrique dite « vélo » ;
- Augmentation significative du traitement de tous les agents ;
- Titularisation de tous les contractuels en temps plein ;
- Embauche de nouveaux agents ;
- Mise en place d'une prime dite « d'assiduité » ;
- Mise en place d'une autorisation d'absence rémunérée les veilles de jours fériés ;
- Arrêt des rotations des ripeurs sur l'ensemble des tournées afin que chaque ripeur soit titulaire d'une tournée ;
- Mise en place du fini parti.
- Remplacement des agents lors de leurs absences prévues ;
- Réponse dans les 48 heures aux demandes de congés des agents ;
- Paiement des heures supplémentaires en lieu et place des heures de récupération.

Combattre c'est prendre le risque de se tromper, ne rien faire, c'est s'être déjà trompé ! (Victor Hugo).

Refusons d'être les victimes ou les otages des politiques d'austérités !

Les agents territoriaux ne sont pas des nantis !!!

Et n'acceptons pas d'être la variable d'ajustement des budgets des collectivités publiques !

En défendant nos conditions de travail et de rémunérations, nous contribuons à la prospérité du département !

Les agents territoriaux sont d'une grande nécessité au fonctionnement du service public, et dès lors, nos responsables de la collectivité se doivent de répondre à nos revendications.

Faisons nous respecter et gardons notre dignité en faisant tous grève à partir du 3 décembre 2018 dès la prise du service.

Résister, Revendiquer, Reconquérir

Le syndicat FO de la Communauté de commune SUD NIVERNAIS, le 27 novembre 2018.

